

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Élimination des matières résiduelles La MRC de Roussillon fait ses recommandations à la CMM

Saint-Constant, le 27 avril 2021 – En prévision de la prochaine révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la MRC de Roussillon a présenté aujourd'hui un mémoire qui met de l'avant les enjeux de la région et des recommandations pour y répondre.

« Cette démarche s'est articulée dans l'esprit habituel de collaboration qui anime tous les acteurs de la MRC de Roussillon et de la CMM. En plus de nous permettre d'exprimer nos préoccupations pour notre territoire, elle a été l'occasion de réfléchir à des solutions concrètes et réalisables visant une saine gestion des matières résiduelles. Nous sommes enthousiastes à l'idée de mettre en commun nos ressources et nos énergies pour le mieux-être de notre environnement », rappelle Christian Ouellette, préfet de la MRC et maire de Delson.

Dans son mémoire, la MRC rappelle qu'il est primordial de bien cibler les objectifs et les actions à entreprendre afin d'optimiser le temps et les énergies qui seront déployées pour obtenir des pistes d'actions rapides. La MRC est également d'avis que la CMM devra suivre les démarches entreprises par le BAPE en ce qui a trait notamment aux sites d'enfouissement. Ainsi, les recommandations suivantes ont été émises à la CMM :

1. La MRC est favorable à une desserte des industries, commerces et institutions (ICI) assimilable aux collectes municipales. Pour les autres ICI, la MRC recommande de laisser une latitude aux organismes municipaux afin qu'ils puissent prendre des décisions qui sont adaptées à leurs réalités, notamment les catégories d'ICI à desservir en priorité et les moyens pour atteindre les objectifs de réduction;
2. La MRC recommande que la CMM interpelle les gouvernements du Québec et du Canada afin de resserrer la réglementation et permettre de réduire davantage à la source les produits destinés à devenir des résidus ultimes;
3. Afin de s'assurer de mettre en place des solutions complémentaires pour gérer les résidus ultimes sur le territoire de la CMM, la MRC recommande qu'il y ait une certaine coordination régionale, tout en laissant le soin aux organismes municipaux d'opter pour les solutions qu'ils privilégient;

4. Dans une optique d'économie circulaire, la MRC recommande de considérer le gisement de matières résiduelles comme un tout et ainsi, trouver des solutions complémentaires qui bénéficieront à l'ensemble des territoires;
5. Peu de projets d'usines de biométhanisation ont vu le jour jusqu'à présent. La MRC recommande de considérer les éléments qui ont fonctionné et ceux qui seraient à éviter dans de futures démarches.

La MRC souhaite également que la question du traitement des résidus ultimes soit priorisée, afin d'avoir suffisamment de temps pour choisir les meilleures solutions à sa disposition. Elle souhaite donc être interpellée rapidement suite au dépôt du rapport de la commission de l'environnement afin de faire cheminer le dossier.

« Il reste toujours des enjeux majeurs en gestion des matières résiduelles qui ne sont pas adressées, notamment, la gestion des sols contaminés, les programmes de REP qui ne sont toujours pas appliqués, la hausse des coûts de traitement des matières recyclables, etc. À titre d'exemple, le site de traitement où la MRC envoie ses déchets arrivera au maximum de sa capacité d'ici 10 ans. Si aucune action n'est posée, nos déchets devront alors être transportés encore plus loin pour être traités, une solution qui nous apparaît contreproductive », s'inquiète Sylvain Payant, président du comité de gestion des matières résiduelles de la MRC et maire de Saint-Isidore.

En terminant, la MRC de Roussillon a tenu à rappeler qu'elle offre son entière collaboration à la CMM afin de trouver et mettre en place des solutions efficaces, réalisables et durables à la saine gestion des matières résiduelles.

Le mémoire peut être consulté sur le site de la MRC de Roussillon : roussillon.ca/publications

Source et renseignements :

Service des communications, MRC de Roussillon | 450 638-1221
communications@mrcroussillon.qc.ca